

Fiche Pratique

Electrophysiologie interventionnelle : Exploration électrophysiologique (« exploration du faisceau de HIS »)

Pourquoi me propose-t-on ce geste ? Quels sont les bénéfices attendus ?

L'exploration électrophysiologique a pour but, quand les moyens non invasifs ne sont pas suffisants (prévoir lien vers ces examens, notamment Holter), de rechercher la cause de symptômes pouvant être en rapport avec des troubles du rythme cardiaque, tels que malaises, perte de connaissance, syncopes, ou encore palpitations.

L'identification précise de ces causes pourra éventuellement mener à proposer un traitement spécifique, qu'il soit médicamenteux, ou qu'il consiste en une intervention, le plus souvent réalisée dans un second temps (implantation de [stimulateur], [ablation] par radiofréquence).

L'absence d'anomalie pourra soit exclure tout mécanisme rythmique des symptômes, soit, dans certains cas, conduire à l'implantation d'un enregistreur ([« reveal »]).

Combien de temps cela dure-t-il ?

La durée varie en fonction de l'indication, plus longue en cas d'exploration de palpitations. La durée moyenne est de 1/2 heure à 1 heure, sans compter le temps d'installation au bloc opératoire.

Dois-je rester hospitalisé ?

L'intervention se faisant en service ambulatoire, la sortie peut se faire entre 2 et 3 heures après la fin de l'examen.

Est-ce douloureux ?

Il n'y a aucune douleur à l'intérieur des vaisseaux sanguins et à l'intérieur du cœur. La douleur liée à la ponction de la veine fémorale au niveau de l'aîne, est prévenue par une anesthésie locale.

Si besoin, une légère sédation peut également être proposée dans certains cas.

Exceptionnellement, une anesthésie plus profonde réalisée avec l'aide d'un médecin anesthésiste peut être discutée préalablement, mais cela n'est le plus souvent pas nécessaire, alourdit le geste, et impose une consultation pré-anesthésie.

Où dois-je me rendre ? A quelle heure ?

Sauf dans le cas d'un patient déjà hospitalisé dans notre service, le patient entre le matin même de l'intervention en service ambulatoire. L'heure et le lieu sont précisés la veille et font l'objet d'un appel téléphonique par le service concerné.

Quelles sont les précautions à prendre ?

Il est nécessaire d'être à jeun le jour de l'examen.

Certains traitements doivent parfois être suspendus avant l'examen, mais jamais sans l'avis du cardiologue traitant ou de l'opérateur concerné.

Après l'intervention, un alitement est impératif pendant deux heures et un pansement compressif est mis en place, à garder jusqu'au lendemain, même si le patient sort le jour même.

Quels sont les risques de cette procédure ?

Il existe un risque d'hématome au point de ponction, quasiment toujours sans conséquence.

Je souhaite un rdv avec votre équipe. Comment dois-je m'y prendre ?

Généralement c'est votre cardiologue traitant qui fera les démarches nécessaires. Toutefois les praticiens de l'équipe qui sont spécialistes de cet examen sont à votre disposition pour toute explication.

Les médecins de notre équipe qui réalisent cet examen



Dr Bertrand COMET
Rythmologue interventionnel

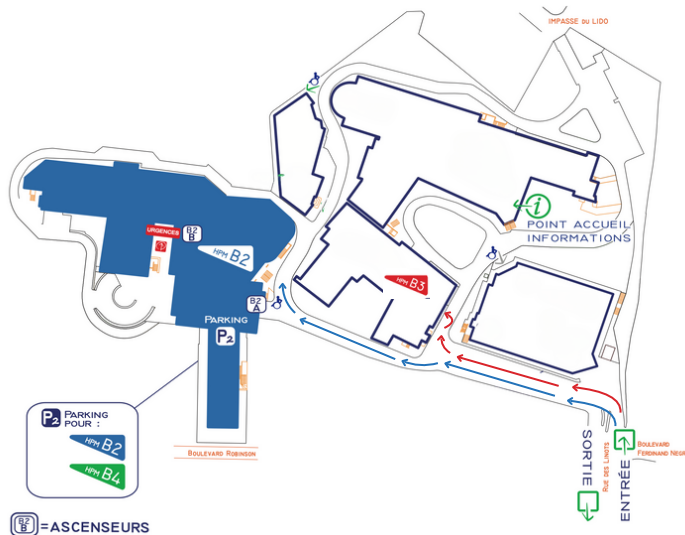


Dr Gilles MACALUSO
Rythmologue interventionnel



Dr Olivier ROUX
Rythmologue interventionnel

Informations Pratiques



Secrétariat

04 91 12 10 88

Du lundi au vendredi, de 8h à 19h

Adresse

Hôpital Privé Beauregard - Bâtiment B2
23 Rue Des Linots, 13004 Marseille

Moyens de transport

Métro - Saint Just (ligne M1)

Bus - Centre Gerontologique (lignes 6-67)

Bus - Montolivet Beauregard (ligne 6)

-> Parcours Cardiologie : Consultation

-> Parcours Ambulatoire : Service technique

Comment y aller ?

Pour accéder à l'hôpital, rendez-vous au 23 Rue des Linots, 13004 Marseille, puis continuez tout droit jusqu'au bâtiment B2 en bleu (flèches bleues -> parcours cardiologie)

Si vous venez en voiture, vous pouvez vous garer au parking P2, situé au fond sur votre gauche.
Si vous préférez marcher, vous pouvez accéder au bâtiment B2 par les escaliers sur votre droite.

Le service de cardiologie se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment B2, avec le secrétariat situé sur votre gauche.

Le service ambulatoire se situe au 4e étage du Bâtiment B3 (flèches rouges -> parcours Ambulatoire)

